



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Medecine scolaire

Question écrite n° 16516

Texte de la question

M Jacques Maheas appelle l'attention de M le ministre de la solidarite, de la sante et de la protection sociale sur la situation des medecins scolaires. Il lui demande de bien vouloir lui faire parvenir l'evolution des effectifs des medecins de sante scolaire au cours des cinq dernieres annees.

Texte de la réponse

Reponse. - Il est precise a l'honorable parlementaire que le nombre de medecins exerçant reellement leurs fonctions est ainsi passe de 952,80 equivalent temps plein (140,1 medecins du corps provisoire et 812,70 medecins contractuels de sante scolaire) au 1er janvier 1987 a 820,625 equivalent temps plein (71,10 medecins du corps provisoire et 749,525 medecins contractuels de sante scolaire) au 1er octobre 1989. Soixante-dix-neuf recrutements a titre derogatoire de medecins contractuels de sante scolaire ont ete effectues, dans la limite des contraintes de gestion des emplois publics, depuis 1985, dont seize lors de la derniere rentree scolaire. Ces operations ne peuvent en aucun cas combler le deficit des effectifs des medecins. Toutefois, en vue d'ameliorer le fonctionnement du service de sante scolaire, des contacts ont ete recemment etablis avec le ministere de l'education nationale dans la perspective de reunifier la gestion de l'ensemble des personnels travaillant dans ce service et de la placer totalement sous sa responsabilite. Il lui serait ainsi beaucoup plus facile de repondre aux besoins de chaque departement en adaptant les moyens en personnel aux missions des structures concernees.

Données clés

Auteur : [M. Mah•as Jacques](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16516

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : solidarité, de la santé et de la protection sociale

Ministère attributaire : solidarité, de la santé et de la protection sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 juillet 1989, page 3367